

La Communauté de Communes anime une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) proposant aux propriétaires de rénover leurs logements grâce à des aides financières.

Ce dispositif permet un accompagnement dans le choix des travaux et dans l'instruction des dossiers de subventions.

Vous pouvez bénéficier :

- de subventions importantes
- d'un accompagnement personnalisé
- de conseils sur vos travaux, tout au long de votre projet



Votre parcours travaux :



Économies d'énergie Isolation, menuiseries, chauffage, VMC...



Autonomie
Douche, siège, monte
escalier, barres de
maintien...



Habitat indigne Réhabilitation de logements dégradés

Votre projet

1

2

Je prends contact avec le Comal Soliha 51 qui vérifie l'éligibilité de mon projet Le Comal Soliha 51 effectue une visite de mon habitation (si éligible).

Je profite de leurs conseils







Le COMAL SOLIHA 51 est missionné par la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne pour vous assister dans le montage de votre dossier et vous conseiller dans le choix de vos travaux.

À savoir :

• Pour bénéficier des aides financières, votre projet ne doit pas être commencé.

- ATTENTION

Ne signez aucun devis avant de recevoir les accords

3



Je monte mon dossier de demande de subventions. Le Comal Soliha 51 m'accompagne dans les démarches administratives Je réalise mes travaux



MON ACCOMPAGNATEUR RENOV

COMAL SOLIHA 51

0 800 77 29 30 (appel gratuit) opahccpc@soliha.fr

Permanences



1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h



2025

3 juil., 4 sept., 2 oct., 6 nov., 4 déc.



2026

8 janv., 5 fév., 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juil., 3 sept., 1 oct., 5 nov., 3 déc.



MONTMORT-LUCY

PÔLE DE PROXIMITÉ 68 rue de la Libération

3ème jeudi du mois, de 14h à 16h

2025

18 sept., 20 nov.

2026

15 janv., 19 mars, 21 mai, 16 juil., 15 oct., 17déc.



VAUCIENNES

PÔLE DE PROXIMITÉ 26 avenue de Paris

La Chaussée de Damery

3ème jeudi du mois, de 14h à 16h



2025

17 juil., 16 oct., 18 déc.



2026

19 fév., 16 avril, 18 juin, 17 sept., 19 nov.









